

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 5 mai 2025.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue lundi 5 mai 2025 à dix-neuf heures trente (19h30), au centre de loisirs multifonctionnel, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 3;
M. Sabin Westerberg, conseillère au district no 4;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier.

Est absent :

M. Keven Renaud, conseillère au district no 5.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 7 avril 2025 et de la séance spéciale du 16 avril 2025;
4. Adoption des procès-verbaux des séances du 7 et du 16 avril 2025;
5. Lecture de la correspondance;
6. Rapport des activités du conseil;
7. **Administration générale :**
 - 7.1 Adoption des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2025;
 - 7.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2024;
 - 7.3 État comparatifs au 30 avril 2025 des activités financières;
 - 7.4 Autorisation de signature - Avis d'intérêt au programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco énergie 360 de la Fédération Québécoise des Municipalités;
 - 7.5 Fonds Région Ruralité – Dépôt d'une demande d'aide Financière – Construction d'un bâtiment zone d'ombre Parc Génér-Actions;
 - 7.6 Octroi d'un contrat à Construction Jonat Innovation – Construction d'un bâtiment pour la zone d'ombre du Parc Génér-Actions;
 - 7.7 Vente d'un terrain résidentiel – Rue des Pivoines (2) à M. Anthony Côté;
 - 7.8 Ouverture d'un emprunt temporaire, règlement no : 2024-516 - Réfection des Infrastructures de la 4 Rue Nord;
 - 7.9 Proposition de service support technique MSH Services Conseils – Réfection des infrastructures 4 Rue Nord;
 - 7.10 Félicitations au député de Chicoutimi Le Fjord M. Richard Martel;
 - 7.11 Félicitations au député de Jonquière M. Mario Simard;

- 7.12 Félicitations au député de Lac St-Jean M. Alexis Brunelle Duceppe;
- 7.13 Résolution – Mai – Mois de la sensibilisation à la Sclérose en plaques.

8. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 2025-525 amendant le règlement de zonage 2005-304 afin d'agrandir la zone 26-v a même une partie de la zone 29-a, agrandir la zone 13-pr a même une partie des zones 12-co et 14-co, de créer la zone 123-ca même une partie de la zone 120-c et de spécifier les usages autorisés dans celles-ci et de modifier les usages autorisés dans la zone 122-c et la zone 101-i;

9. Hygiène du Milieu :

- 9.1 Octroi d'un contrat à Sécal Instrument – Vérification annuelle de l'exactitude de mesure du débitmètre du réseau de distribution d'eau potable;

10. Travaux publics, Bâtiments et Espaces verts :

- 10.1 Octroi d'un contrat – Marquage de rue 2025;
- 10.2 Octroi d'un contrat à Signalisation Audet – Traverse scolaire;
- 10.3 Octroi d'un contrat à Mécalac – Achat d'un tracteur à gazon Cub Cadet;
- 10.4 Octroi d'un contrat à Gravier Donckin Simard – Fournitures de matériel – Projet Baie Moreau;
- 10.5 Octroi d'un contrat à Gravier Donckin Simard – Fournitures de matériel – Projet Rue des Pivoines;

11. Cultures, loisirs :

- 11.1 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de la politique culturelle de la MRC Lac St-Jean-Est – Parc Génér-Actions été 2025;
- 11.2 Dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'aide à l'organisation d'événements pour le rayonnement des communautés de la MRC Lac St-Jean-Est – Festival l'Ascension sans limites ;
- 11.3 Octroi d'un contrat à Fitness à Rabais – Centre de conditionnement physique;
- 11.4 Politique de rémunération camp de jour;

12. Rapport du mensuel du maire;

13. Affaires nouvelles :

13.1

13.2

14. Période de questions des citoyens;

15. Levée de la séance ordinaire.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 2025-098

Après la lecture de l'ordre du jour faite par la directeur général et greffier-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé par le directeur général et greffier-trésorier, incluant les points ajoutés à item « affaires nouvelles ».

13.1 Politique accès-loisirs – Camp de jour.

Adoptée

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2025 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 16 AVRIL 2025

R. 2025-099

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que l'exemption de lecture des procès-verbaux de la séance du 7 avril et de la séance spéciale du 16 avril 2025 soient approuvées.

Adoptée

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 7 ET DU 16 AVRIL 2025

R. 2025-100

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que les procès-verbaux des séances du 7 et 16 avril 2025 soient adoptés.

Adoptée

5. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

1. Reçu le 10 avril 2025 par courriel de Mme Sandra Hudon, adjointe à la direction générale de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est une copie de la résolution transmise au différent palier de gouvernement en lien avec la demande de poursuite immédiate du projet de prolongement de la route 170 entre Saint-Bruno et Alma, dernier tronçon du lien routier Alma-La Baie.
2. Reçu le 15 avril 2025 de Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipale une correspondance nous informant de l'octroi d'une aide additionnelle de 122 713 \$ au programme TECQ 2024-2028.
3. Reçu le 17 avril 2025 de Mme Annie Bigras, directrice générale au Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean une correspondance nous informant de l'octroi d'une aide financière de 6 381.86 \$ dans le cadre du programme de subvention « Sag-Lac en action » volet Projet de développement 2025-2026.
4. Reçu le 22 avril 2025 de Mme Alexandra Fortin, conseillère au communication et collectivités à Hydro-Québec une correspondance nous remerciant de la résolution lui étant adressée lors du dernier conseil.

6. RAPPORT DES COMITÉS

Chaque conseiller fait un rapport du déroulement des dossiers dont il est responsable.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 ADOPTION DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 AVRIL 2025

R. 2025-101

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 30 avril 2025 au montant de 195 112.26\$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2025 au montant de 1 507.60\$.

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 195 112.26\$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2025-101.

Signé, ce 5 mai 2025.

Normand Desgagné,
Directeur général et greffier-trésorier

7.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

R. 2025-102

ATTENDU le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur de la municipalité pour l'exercice financier 2024, effectué conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code Municipal;

ATTENDU la présentation de ce document faite par Madame Érika Noël, auditeur de la firme MNP;

	États financiers
Total des revenus de fonctionnement	5 140 026 \$
Total des charges	(5 276 356) \$
Conciliation à des fins fiscales	(511 917) \$
Surplus de l'exercice	648 247 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

Que le conseil municipal prend acte du document mentionné dans le préambule de la présente résolution.

Adoptée

7.3 ÉTAT COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2025 DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

R. 2025-103

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury, d'accepter le dépôt des états financiers des activités financières comparatifs au 30 avril 2025 de la municipalité de l'Ascension de N.-S.

	2025	2024
REVENUS :	3 884 648 \$	3 572 080 \$
DÉPENSES :	1 541 122 \$	1 444 238 \$
EXCÉDENT :	2 343 526 \$	2 127 842 \$

Adoptée

7.4 AUTORISATION DE SIGNATURE - AVIS D'INTÉRÊT AU PROGRAMME DE DÉCARBONATION ET D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉCO ÉNERGIE 360 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

R. 2025-104

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a lancé Éco Énergie 360, soit un programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre du programme d'Éco Énergie 360, la FQM offre aux organisations municipales des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs actifs municipaux admissibles;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur a pris connaissance du programme Éco Énergie 360;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur désire manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360;

CONSIDÉRANT que, pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard de ces actifs doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur comprend que seront signées ultérieurement les ententes requises avec la FQM pour l'exécution d'un Projet selon les paramètres du programme Éco Énergie 360 conformément aux diverses dispositions légales applicables, le cas échéant.

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

Que le pérambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur déclare son intérêt au programme Éco Énergie 360.

Que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur autorise la direction générale à :

- Signer l'autorisation de collecte de données se trouvant en annexe de la présente résolution et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet.
- Effectuer toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

Adoptée

7.5 FONDS RÉGION RURALITÉ – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ZONE D'OMBRE PARC GÉNÉR-ACTIONS

R. 2025-105

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey que le conseil municipal autorise M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier à signer tous les documents en lien avec notre demande d'aide financière au fonds Régions et Ruralité, construction d'un bâtiment zone d'ombre parc Génér-Actions.

Adoptée

7.6 OCTROI D'UN CONTRAT À CONSTRUCTION JONAT INNOVATION – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LA ZONE D'OMBRE DU PARC GÉNÉR-ACTIONS

R. 2025-106

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal octroi un contrat à la firme Construction Jonat Innovation pour la construction du bâtiment zone d'ombre parc Génér-Actions pour un montant de 37 400 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission no 2025-04-09.

Adoptée

7.7 VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL – RUE DES PIVOINES (2) À M. ANTHONY CÔTÉ

R. 2025-107

ATTENDU que M. Anthony Côté désire acheter un terrain appartenant à la municipalité;

ATTENDU que l'article 6 du Code municipal permet à une municipalité de vendre un bien lui appartenant de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES):

De vendre à M. Anthony Côté un terrain au coût de 1,50 \$ le pied carré, taxes en sus, sur le lot 6 627 865 au 7150, rue des Pivoines à l'Ascension de N.-S.

Que la municipalité offre deux (2) choix à l'acquéreur soient :

- 1) 14 455.39 \$ comptant (taxes en sus).
- 2) 11 955.39 \$ comptant (taxes en sus) et 2 500 \$ (taxes en sus) sur une période de dix (10) ans, soit 250 \$ facturé le 1^{er} janvier de chaque année suivant l'achat du terrain. Ce montant sera inclus au compte de taxes municipales de l'immeuble jusqu'au paiement final.

Que ladite vente de terrain doit être finalisée chez le notaire dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la réception de la résolution.

Qu'un acompte de 1 000 \$ non-remboursable soit versé par le demandeur.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général et greffier-trésorier ou la greffière-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité l'acte de vente notarié.

L'acquéreur devra procéder à la construction d'une résidence sur l'immeuble dans un délai de deux (2) ans à compter des présentes. Advenant un non-respect de la présente condition, l'acquéreur s'engage à remettre le terrain au vendeur sur simple demande et ce gratuitement. Les honoraires et les frais de transferts seront à la charge de la municipalité.

Adoptée

7.8 OUVERTURE D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE, RÈGLEMENT NO : 2024-516 - RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA 4 RUE NORD

R. 2025-108

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement no 2024-516, réfection des infrastructures de la 4^e Rue Nord;

ATTENDU que ledit règlement autorise le conseil municipal à faire un emprunt de 820 983 \$ pour payer le coût desdits travaux;

ATTENDU les dispositions de l'article 1093 du Code municipal;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

D'autoriser le maire M. Louis Ouellet ou le maire suppléant M. Jean Tremblay et le directeur général et greffier-trésorier, M. Normand Desgagné ou la secrétaire-trésorière adjointe Mme Josée Fortin à signer, pour et au nom de la municipalité, avec la Caisse Populaire Desjardins d'Alma, une marge de crédit de 820 983 \$.

Que ladite marge de crédit sera applicable dans le fonds des dépenses en immobilisation.

Adoptée

7.9 PROPOSITION DE SERVICE SUPPORT TECHNIQUE MSH SERVICES CONSEILS – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES 4 RUE NORD

R. 2025-109

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal accepte la proposition de services de la firme d'ingénierie MSH pour le support technique horaire pour le suivi de chantier pour les travaux de réfection de la 4^e Rue Nord.

Adoptée

7.10 FÉLICITATIONS AU DÉPUTÉ DE CHICOUTIMI LE FJORD M. RICHARD MARTEL

R. 2025-110

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey de transmettre les félicitations du conseil municipal à Monsieur Richard Martel réélu, député fédéral de la circonscription de Chicoutimi Le Fjord lors de l'élection du 28 avril 2025.

Adoptée

7.11 FÉLICITATIONS AU DÉPUTÉ DE JONQUIÈRE M. MARIO SIMARD

R. 2025-111

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Harvey, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury de transmettre les félicitations du conseil municipal à Monsieur Mario Simard réélu, député fédéral de la circonscription de Jonquière lors de l'élection du 28 avril 2025.

Adoptée

7.12 FÉLICITATIONS AU DÉPUTÉ DE LAC ST-JEAN M. ALEXIS BRUNELLE DUCEPPE

R. 2025-112

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Harvey, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay de transmettre les félicitations du conseil municipal à Monsieur Alexis Brunelle Duceppe réélu, député fédéral de la circonscription de Lac-St-Jean lors de l'élection du 28 avril 2025.

Adoptée

7.13 RÉOLUTION – MAI – MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE EN PLAQUES

R. 2025-113

CONSIDÉRANT que chaque jour, en moyenne douze personnes au pays reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;

CONSIDÉRANT que la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada;

CONSIDÉRANT que la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge;

CONSIDÉRANT que SP Canada – Division du Québec soutien 18 bureaux d’un bout à l’autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;

CONSIDÉRANT que les programmes et services offerts par SP Canada – Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d’améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d’accroître leurs connaissances sur cette maladie;

CONSIDÉRANT que la population est vieillissante et qu’il est maintenant possible d’établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période de temps qu’auparavant avec cette maladie;

CONSIDÉRANT que l’objectif ultime de SP Canada – Division du Québec est de bâtir un monde sans SP.

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De décréter que le mois de mai est le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques.

Que le conseil municipal de l’Ascension-de-N.-S. encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause que défend SP Canada – Division Québec.

Adoptée

8 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

8.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2025-525 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2005-304 AFIN D’AGRANDIR LA ZONE 26-V A MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 29-A, AGRANDIR LA ZONE 13-PR A MÊME UNE PARTIE DES ZONES 12-CO ET 14-CO, DE CRÉER LA ZONE 123-CA MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 120-C ET DE SPÉCIFIER LES USAGES AUTORISÉS DANS CELLES-CI ET DE MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE 122-C ET LA ZONE 101-I

Monsieur le conseiller Michel Harvey donne avis de motion qu’à une prochaine séance, sera soumis, pour adoption, le règlement no 2025-525 amendant le règlement de zonage 2005-304 afin de :

- Agrandir la zone 26-V à même une partie de la zone 29-A ;
- Agrandir la zone 13-Pr à même une partie des zones 12-Co et 14-Co
- Création de la zone 123-C à même une partie de la zone 120-C et de spécifier les usages autorisés dans celles-ci;
- Modifier les usages autorisés dans la zone 122-C ;
- Modifier les usages autorisés dans la zone 101-I ;

Monsieur le conseiller Michel Harvey dépose le projet de règlement séance tenante.

9 HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 OCTROI D'UN CONTRAT À SÉCAL INSTRUMENT – VÉRIFICATION ANNUELLE DE L'EXACTITUDE DE MESURE DU DÉBITMÈTRE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

R. 2025-114

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg que le conseil municipal octroi un contrat à SÉCAL instruments inc. pour la vérification annuelle de l'exactitude de mesure du débitmètre du réseau de distribution d'eau potable pour un montant de 3 016.51 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission PE04 du 2 mai 2025.

Adoptée

10. TRAVAUX PUBLICS, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

10.1 OCTROI D'UN CONTRAT – MARQUAGE DE RUE 2025

R. 2025-115

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Monsieur le conseiller Louis Harvey que la municipalité de l'Ascension-de-N.-S. octroi le contrat de marquage de chaussées à Durand Marquage et associés inc. pour un montant approximatif de 4 800.21\$ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de service du 28 mars 2025 donnée par la MRC de Lac-St-Jean-Est.

Adoptée

10.2 OCTROI D'UN CONTRAT À SIGNALISATION AUDET – TRAVERSE SCOLAIRE

R. 2025-116

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay que le conseil municipal octroi un contrat à Signalisation Audet pour marquer les traverses piétonnières pour un montant de 1 795.65 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

10.3 OCTROI D'UN CONTRAT À MÉCALAC – ACHAT D'UN TRACTEUR À GAZON CUB CADET

R. 2025-117

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg que le conseil municipal octroi un contrat à la firme Mécacalac pour l'acquisition d'un tracteur à gazon au montant de 11 200\$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission no 95605 du 8 avril 2025.

Adoptée

10.4 OCTROI D'UN CONTRAT À GRAVIER DONCKIN SIMARD – FOURNITURES DE MATÉRIEL – PROJET BAIE MOREAU

R. 2025-118

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal octroi un contrat à la firme Gravier Donckin Simard inc. pour le rechargement du chemin de la Baie-Moreau au montant de 38 437.50 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission du 8 avril 2025.

Adoptée

10.5 OCTROI D'UN CONTRAT À GRAVIER DONCKIN SIMARD – FOURNITURES DE MATÉRIEL – PROJET RUE DES PIVOINES

R. 2025-119

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay que le conseil municipal octroi un contrat à la firme Gravier Donckin Simard inc. pour le rechargement de la rue des Pivoines au montant de 7 245 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission du 8 avril 2025.

Adoptée

11. CULTURES, LOISIRS

11.1 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC LAC ST-JEAN-EST – PARC GÉNÉR-ACTIONS ÉTÉ 2025

R. 2025-120

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury que la municipalité de l'Ascension-de-N.-S. présente une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique culturelle pour le parc Génér-Actions été 2025 et désigne Monsieur Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier comme signataire.

Adoptée

11.2 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS POUR LE RAYONNEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LA MRC LAC ST-JEAN-EST – FESTIVAL L'ASCENSION SANS LIMITES

R. 2025-121

ATTENDU qu'afin de soutenir l'animation et la vitalité sur son territoire, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est propose la mise en place d'un Programme de soutien financier, soit une aide financière maximum de 2 500 \$ par années pour l'organisation d'un festival municipal.

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES):

Que la municipalité de l'Ascension-de-N.-S. demande une aide financière de 2 500\$ pour l'organisation d'évènements pour le rayonnement des communautés.

Adoptée

11.3 OCTROI D'UN CONTRAT À FITNESS À RABAIS – CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

R. 2025-122

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay que le conseil municipal autorise l'achat d'appareil pour le centre de conditionnement physique chez Fitness à rabais pour un montant de 4 668 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission du 29 avril 2025.

Adoptée

11.4 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION CAMP DE JOUR

R. 2025-123

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey que le conseil municipal adopte sa politique relative à la rémunération du personnel étudiant.

Adoptée

12. RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fourni de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 POLITIQUE ACCÈS LOISIRS – CAMP DE JOUR

Dans le cadre de sa politique d'accès aux loisirs, la Municipalité réaffirme son engagement à rendre ses services accessibles à l'ensemble de la population, sans égard à la situation socio-économique des familles. Cette politique vise à favoriser l'inclusion sociale et à permettre à tous les enfants de profiter pleinement des activités offertes sur le territoire, notamment celles du camp de jour estival.

Pour l'été 2025, la Municipalité est heureuse d'annoncer qu'une aide financière a été accordée à cinq familles, conformément aux critères établis dans la politique d'accès. Cette initiative permettra à leurs enfants de participer aux activités du camp de jour, dans un cadre sécuritaire, stimulant et enrichissant.

L'aide offerte couvre une partie ou la totalité des frais d'inscription, selon les besoins exprimés et les ressources disponibles. Le soutien financier est rendu possible grâce à une enveloppe budgétaire dédiée à l'accessibilité aux loisirs, adoptée par le conseil municipal.

En soutenant ces familles, la Municipalité poursuit son objectif de réduire les inégalités d'accès et de favoriser la participation de tous les jeunes aux activités estivales, contribuant ainsi à leur bien-être, leur développement et leur intégration sociale.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2025-124

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 21 h 15

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et greffier-trésorier